



MENTION

# GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

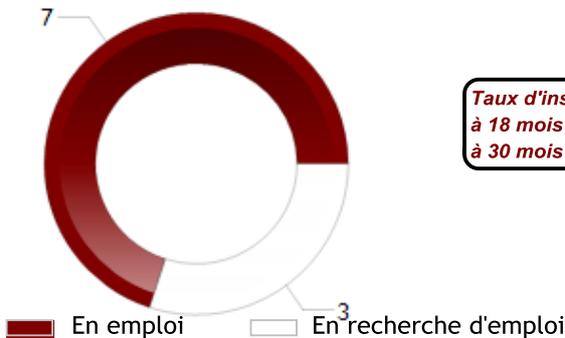
PARCOURS

## GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DES ESPACES MARITIMES

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

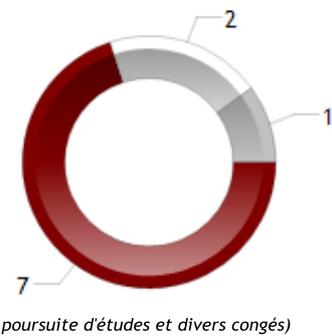
Situation professionnelle au 1er décembre 2017,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Situation professionnelle au 1er décembre 2018,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Taux d'insertion  
à 18 mois : 70%  
à 30 mois : 78%

■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- CHARGÉ D'ÉTUDE GESTION ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES MARITIMES
- CHARGÉ DE MISSION ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- CHARGE DE MISSION SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE DES PAYS DE LA LOIRE

- CHARGE DE MISSION SUBMERSION MARINE ET EROSION DU TRAIT DE COTE
- DOCTORANT
- DOCTORANT EN BIOLOGIE MARINE, ECOPHYSIOLOGIE

-TECHNICIEN SIG

### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 7



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)    ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)    ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)    ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

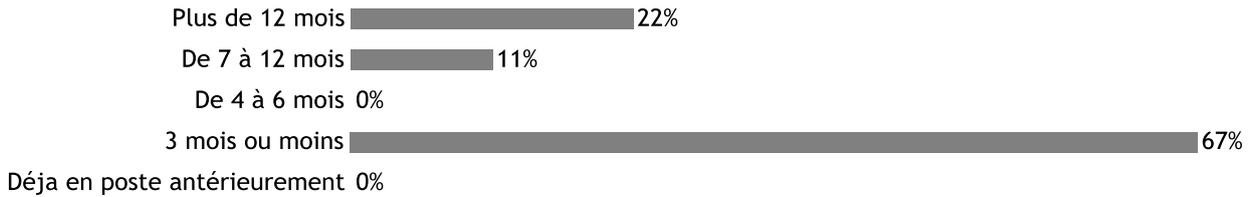
### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

- Relations 33 %
- Sites dédiés à l'emploi 33 %
- Candidature spontanée 17 %
- Suite à un stage 17 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 9



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

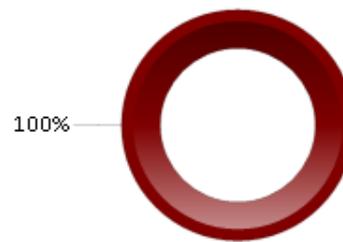
Nombre de réponse(s) : 7



■ Emploi stable    ■ Emploi non stable

## Statut

Nombre de réponse(s) : 7



■ Cadre    ■ Technicien    ■ Employé

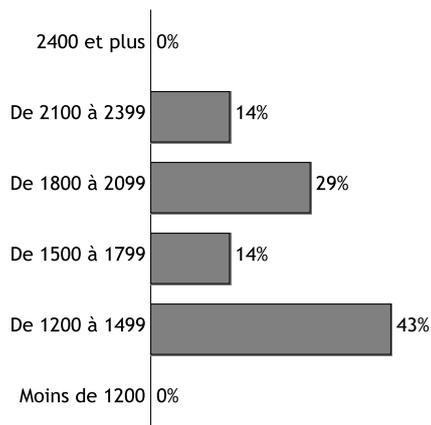
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 7



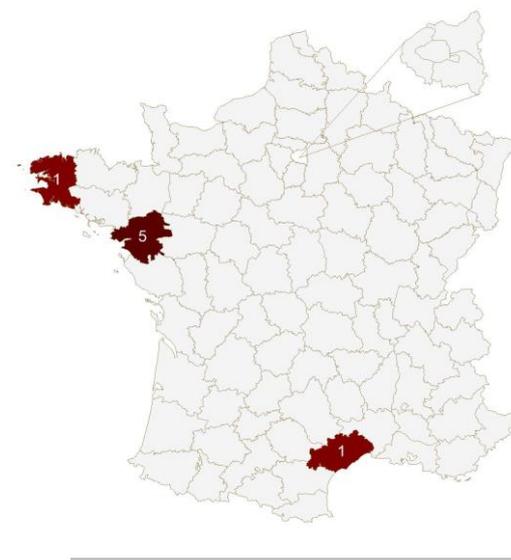
**Salaire médian : 1734 euros**

**Salaire moyen : 1686 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 7



**Emplois à l'étranger: 0**